

SESSIONAL PAPER No. 18

- e. *Jovite-Eustache*, né 20 juin 1818 ; marié à Marthe LeBlanc, fille d'Augustin à Charles LeBlanc et de Monique Belliveau. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau.
Voir page 38.
- f. *Rosalie-Batilde*, née 31 janvier 1821 ; mariée 1° à Olivier Bruno LeBlanc, fils de Marin dit Martin LeBlanc et d'Anne Surette. 2° Henri Augustin Comeau, fils d'Antoine à Joseph Comeau et de Madeleine à Joseph Dugas.
- g. *Madeleine*, née 16 août 1823 ; mariée à Maximin LeBlanc, fils d'Augustin à Charles LeBlanc et de Monique Belliveau.
- h. *Augustin*, né 25 janvier 1826, mort jeune enfant.
- i. *Julie-Vitalline*, née 19 mai 1829 ; mariée le 27 octobre 1854 à Luc LeBlanc, fils de Joseph LeBlanc dit Morrison et de Rosalie Thériault.
- j. *Jeanne-Françoise Chantal*, née 24 juin 1832 ; mariée à Célestin LeBlanc, fils d'Augustin à Charles LeBlanc et de Monique Belliveau.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

À L'ANSE-DES-BELLIVEAU.

PIERRE-ISAI BELLIVEAU & MARIE COMEAU,

1^{re} femme.

ENFANTS :

- a. *Pierre*, né 21 février 1824 ; marié à Marguerite Catherine LeBlanc, fille de du capitaine Anselme LeBlanc et d'Anastasie Belliveau. Il s'établit à l'Anse-des-Belliveau.
Voir page 38.

SIXIÈME GÉNÉRATION.

AUX GROSSES COQUES.

GERMAIN dit BENJAMIN BELLIVEAU & MADELEINE LEBLANC.

ENFANTS :

- a. *Monique*, née 12 mai 1829 ; mariée le 17 novembre 1854 à Maximin Gervais Comeau, fils de Célestin à Darré Comeau et de Julitte Adélaïde Robichaud.
- b. *Augustin-Leufroi*, né 22 juin 1830 ; marié 1° à Marie Elizabeth LeBlanc, fille de Victor à Charles LeBlanc et de Marie Belliveau. 2° 8 septembre 1872, à Philomène LeBlanc, fille de Placide Barthelemy LeBlanc et de Catherine LeBlanc. Il s'établit aux Grosses Coques.
Voir page 39.
- c. *Charles*, né 20 avril 1832 ; marié le 26 janvier 1863 à Vénérante LeBlanc, fille de Victor à Charles LeBlanc et de Marie Belliveau. Il s'établit aux Grosses Coques.
Voir page 39.
- d. *Nicolas-Hilaire*, né 6 octobre 1833 ; marié en 1861, à Elizabeth Belliveau, fille de Cyriaque Belliveau et de Marie Doucet. Il s'établit à la Pointe de l'Eglise.
Voir page 40.